

Paris, le 20 février 2025

Communiqué de presse – Invitation à l'événement « Docteur·e·s et employabilité »

Un rendez-vous clé pour les acteurs de l'emploi et de la recherche

Dans un contexte socio-économique en constante évolution où l'employabilité des docteurs représente un enjeu majeur pour la recherche, l'innovation et l'ensemble du tissu socio-économique, **l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) et le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France** unissent leurs forces pour organiser une journée dédiée à cette thématique.

📅 **Rendez-vous le 31 mars 2025, de 13h30 à 18h15, aux Arts et Métiers à Paris** pour participer à « **Docteur·e·s et employabilité** », un événement incontournable réunissant un large panel d'acteurs du secteur public et privé, des décideurs RH et des experts en poursuite de carrière des docteurs.

Des experts de renom pour enrichir les débats

Nous avons l'honneur d'accueillir des experts reconnus pour partager leur expérience sur l'impact des docteurs dans la société et l'économie.

◆ **Dr Pierre Verschuere** reviendra sur l'évolution historique de la reconnaissance des docteurs et de leur employabilité.

◆ **Pr Sylvie Pommier** présentera des points clés du récent rapport ministériel et ses recommandations stratégiques au regard de l'employabilité des docteurs.

◆ **Dr Clarisse Angelier, Pr Pierre-Yves Manach, Dr Claudine Pierron, Pr Sylvie Pommier et Dr Pierre Verschuere**, lors d'une table ronde, apporteront leur expertise de terrain sur l'employabilité et l'intégration des docteurs, notamment dans les territoires et les sciences humaines et sociales.

Pourquoi cet événement ?

Le doctorat est un gage d'excellence et d'innovation. Pourtant, la reconnaissance des docteurs dans le monde professionnel, très inégale selon les secteurs d'activités, demeure bien souvent insuffisante.

Cette journée vise à :

- ✓ **Valoriser** la richesse des compétences des docteurs et leur capacité d'adaptation à des environnements variés
- ✓ **Sensibiliser** les entreprises et les institutions aux atouts stratégiques que représentent ces profils hautement qualifiés
- ✓ **Créer des synergies** entre les docteurs, les recruteurs et les acteurs institutionnels afin de renforcer leur employabilité.

Qui est concerné ?

- ◆ Responsables RH et recruteurs (secteurs public et privé)
- ◆ Dirigeants d'entreprises et décideurs institutionnels
- ◆ Chercheurs, docteurs et doctorants en quête d'opportunités professionnelles
- ◆ Acteurs du monde académique et de l'innovation

Inscription et informations

✦ L'inscription se fait via le QR code figurant sur l'affiche de l'événement.

📞 Pour toute information complémentaire, suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou écrivez à notre contact presse : contact@andes.asso.fr

Ne manquez pas cette opportunité unique de réfléchir ensemble aux solutions d'avenir pour l'employabilité des docteurs !

À propos de l'Association Nationale des Docteurs (ANDès)

L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quel que soit leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décroisement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.

À propos du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France

Le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France est une association régie par la Loi de 1901, dont l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 6 février 2021. Le siège social de l'association est à l'École Normale Supérieure de Rennes. Les statuts et le règlement intérieur approuvés lors de l'AG 2022 du Collège et la fiche du registre national de l'association sont consultables. Le Collège se compose de deux types de membres : les membres actifs du Collège sont des sociétés savantes ayant signé la « Charte des Sociétés Savantes Académiques » et les membres associés sont des associations loi de 1901, qui soutiennent les objectifs du Collège et peuvent l'aider à les atteindre. Ils adhèrent à la « Charte des membres associés ».

Les missions du Collège sont notamment :

- mettre en réseau les sociétés et associations membres et renforcer leur dialogue
- diffuser des travaux académiques et des avis concernant des sujets d'importance pour les sciences, ou concernant le rôle des sciences dans la société
- organiser des réunions d'information, des débats et des rencontres entre la communauté académique et les décideurs politiques et économiques, le public et les médias
- publier des prises de position publiques argumentées sur l'organisation de la vie scientifique et académique, sur celle de la recherche française, européenne et internationale et sur leurs relations avec la société
- renforcer les liens avec les groupements à but similaire en Europe et dans le monde
- fournir éventuellement des prestations en lien avec les points ci-dessus pour le compte d'organismes extérieurs, par exemple sous la forme de missions de conseil, de formation, d'expertise et d'enquête.